

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatre novembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jéliote, rue de la Poste à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 29 octobre 2021,
Secrétaire de séance : Maryse ARTIGAU

Etaient présents 51 titulaires, 2 suppléants, 8 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Claude COUSTET, Fabienne TOUVARD, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANÉ, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean-Maurice CABANNES, Jean CONTOU CARRÈRE, Philippe GARROTÉ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Serge MAUHOURAT suppléant de Ophélie ESCOT, David DÉRET suppléant de Jean LABORDE

Pouvoirs : Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Michèle CAZADOUMECQ à Laurent KELLER, Sandrine HIRSCHINGER à Bernard AURISSET, Marthe CLOT à Jacques MARQUÈZE, Stéphane LARTIGUE à Jean-Maurice CABANNES, Patrick MAILLET à Marie-Lyse BISTUÉ, Raymond VILLALBA à Sami BOURI, Muriel BIOT à David MIRANDE,

Absents : Jacques CAZAURANG, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Alexandre LEHMANN, Jean-Michel IDOPE, Cédric PUCHEU, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Jean-Luc MARLE, Nathalie PASTOR, Alain QUINTANA, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

RAPPORT N° 211104-10-SET

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR
LA RÉHABILITATION DE LA PISCINE D'OLORON HAUT-BÉARN**

M. AURISSET précise que dans le cadre de la réhabilitation de la Piscine d'Oloron Haut-Béarn, la Communauté de Communes du Haut-Béarn a lancé une procédure pour retenir un maître d'œuvre.

Le présent marché est passé sous la forme d'une procédure concurrentielle avec négociations en vertu des articles R.2124-3, R.2161-12 à R.2161-20 du Code de la Commande Publique.

Le montant prévisionnel de la prestation de maîtrise d'œuvre a été évalué à 330 000 € HT (Mission de base + Signalétique) pour un montant estimatif de travaux de 3 200 000 € HT.

Date de publication de l'avis d'appel à concurrence dans les journaux d'annonces légales Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) et Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) le 16 juin 2021.

30 téléchargements du Dossier de Consultation des Entreprises ont été réalisés.

La date de remise des candidatures était fixée au 16 juillet 2021 à 12h.

Le nombre de candidatures reçues est de 10.

Sur la base du rapport d'analyse des candidatures, la commission technique s'est réunie le 16 août 2021 pour le choix des 3 prestataires, et a arrêté la liste des 3 candidats admis à concourir, à savoir :

- Atelier PO & PO (75020 PARIS)
- CBLAMM Architecte (33000 BORDEAUX)
- COSTE Architecture (34000 MONTPELLIER)

Ces 3 candidats ont travaillé sur le projet du 23 août 2021 jusqu'au 23 septembre 2021 à 12h.

La commission technique s'est réunie le 05 octobre 2021 pour auditionner les candidats et engager des négociations, conformément au Règlement de Consultation, sur les thèmes suivants :

- Compréhension des enjeux du projet,
- Analyse des points durs identifiés et pistes de solutions,
- Positionnements sur le niveau des prestations,
- Enveloppe budgétaire et conditions du respect de celle-ci,
- Moyens mis en œuvre pour une relation efficace avec le maître d'ouvrage.

L'analyse des offres s'est effectuée eu égard aux critères de jugement des offres prévus au règlement de consultation, à savoir :

Sur 100 points :

1. Montant des honoraires : 60 points
2. Qualité de l'offre : 30 points
3. Délais : 10 points

La Commission d'Appel d'Offres en sa séance du 21 octobre 2021, a donné un avis favorable à l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre à l'Atelier PO & PO pour un montant de 316 400 € HT (Mission de base + Signalétique).

Au regard de l'analyse des offres et conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 21 octobre 2021, il est proposé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre, à :

- l'Atelier PO & PO

Les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits au Budget Général 2021, en section d'investissement.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Président à signer les pièces du marché correspondant y compris les avenants et tous les documents s'y rapportant,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 04 novembre 2021
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE DECISION D'ATTRIBUTION

A – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Désignation du pouvoir adjudicateur

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

12 Place de Jaca

CS 20067

64402 OLORON SAINTE-MARIE Cedex

Tél : 05.59.10.35.70

Courriel : marches.publics@hautbearn.fr

Adresse internet : <http://www.hautbearn.fr>

Adresse internet du profil acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché

Bernard UTHURRY

Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn

B – OBJET DE LA CONSULTATION

Objet du marché

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la piscine d'Oloron Haut-Béarn.

Procédure de passation

La procédure de passation utilisée est : la procédure concurrentielle avec négociation en application des articles R.2161-12 à R.2161-20 du Code de la Commande Publique.

C – DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Publicité :

Date d'envoi à la publication : le 23 août 2021

Support de publication : Profil acheteur www.demat-ampa.fr

Date et heure limites de réception des offres : le 23 septembre 2021 à 12h00

Date de validité des offres : 120 jours

D – COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Lors de sa réunion en date du **21 octobre 2021**, la Commission d'Appel d'Offres était composée comme suit :

Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
UTHURRY Bernard	Président de la Commission d'Appel d'Offres	T
MORA Bernard	Vice-Président	T
LACOUR Claude	Vice-Président	T
AURISSET Bernard	Vice-Président	T

Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
RONGEAU Sébastien	Directeur des piscines de la CCHB
CHAMBON Marc	Assistant à Maîtrise d'Ouvrage SEPA
LASSEUBE-SARTHOU Nathalie	Responsable Service commun Commande Publique

E – FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le quorum est atteint :

- OUI
 NON

La commission d'Appel d'Offres

- PEUT
 NE PEUT PAS

valablement délibérer.

Secrétariat de la commission d'Appel d'Offres :

Nathalie LASSEUBE-SARTHOU – Rédacteur principal 1^{ère} classe – Responsable du service commun commande publique.

F – CLASSEMENT DES OFFRES

Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 4
- Contre : 0
- Abstentions : 0

G – DECISION D'ATTRIBUTION

Au vu du rapport d'analyse des offres, la commission d'Appel d'Offres, décide :

D'attribuer le marché public à l'attributaire proposé : **Atelier PO & PO – 24 rue des Amandiers – 75020 PARIS**

pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

pour les motifs mentionnés ci-dessous :

Demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Résultats des votes :

- Pour : 4
- Contre :
- Abstentions :

H – OBSERVATIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Envoyé en préfecture le 10/11/2021

Reçu en préfecture le 10/11/2021

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized blue font.

ID : 064-200067262-20211104-211104_10_SET-DE

I – SIGNATURE DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Voir fiche d'émargement



LISTE D'EMARGEMENT
CAO du 21 Octobre 2021
ATTRIBUTION DU MARCHÉ
(Mission de Maîtrise d'Œuvre pour la réhabilitation de la Piscine d'Oloron)

VOIX DELIBERATIVES

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
TITULAIRES			
UTHURRY	BERNARD	Président de la CAO	
1 MORA	BERNARD	Vice-Président	
2 LACOUR	CLAUDE	Vice Président	
3 AURISSET	BERNARD	Vice-Président	
4 KELLER	LAURENT	Vice-Président	
5 CASABONNE	PIERRE	Vice-Président	
SUPPLEANTS			
1 MARQUEZE	JACQUES	Maire	
2 MIRANDE	MARTINE	Maire	
3 CONTOU CARRERE	MICHEL	Maire	
4 ARTIGAU	MARYSE	Maire	
5 BERNIARD	CLAUDE	Conseiller communautaire	



LISTE D'EMARGEMENT

CAO du 21 Octobre 2021

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

(Mission de Maîtrise d'Oeuvre pour la réhabilitation de la Piscine d'Oloron

VOIX CONSULTATIVES

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE	
1	DE NOYERS	YANN	Directeur Général des Services	
2	FOIX	JACQUES	Responsable du service Finances, Contrôle de gestion	
3	RONGEAU	SEBASTIEN	Directeur des piscines de la CCHB	
4	LASSEUBE	NATHALIE	Responsable du service Marchés Publics	
5	AGUIAR	AURELIE	Gestionnaire Marchés Publics	
6	<i>Crutcher</i>	<i>José</i>	<i>ANJ SEA</i>	